

COMITÉ ADMINISTRATIF
Ce 26 juin 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle Normik du Villa Mon Repos de La Sarre, le 26 juin 2024, à 17 h.

Présents:	MM.	Jaclin Bégin	Préfet
		Michaël Otis	Préfet suppléant
		Yves Dubé	Secteur centre
		Alain Grégoire	Secteur nord
		Serge Marquis	Secteur sud
Directeur général :	M.	Normand Lagrange	

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président, monsieur Jaclin Bégin, la déclare ouverte à 17 h.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2024;
4. Affaires en découlant;
5. Informations;
6. Rapports et comptes rendus;
7. Administration générale;
8. Développement;
9. Matières résiduelles;
10. Gestion des territoires non organisés;
11. Résolutions diverses;
12. Divers;
13. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-A-111

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2024

24-A-112

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du comité administratif du 5 juin 2024, dont lecture est dispensée.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

INFORMATIONS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

ADMINISTRATION GENERALE

Ressources humaines

Aménagiste – Embauche

24-A-113

Proposé par monsieur Michaël Otis, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'embaucher monsieur Tidiane Ndiaye au poste d'aménagiste, et ce, à compter du 6 août 2024.

Le tout selon la politique contractuelle en vigueur.

MRC d'Abitibi-Ouest – Rapport financier 2023

24-A-114

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de payer la facture n° 1004 de Trudel Lapointe Collard CPA pour les travaux supplémentaires liés à l'audit du 31 décembre 2023, au montant de 2 740,00 \$ taxes en sus.

Territoire non organisé Rivière-Ojima – Rapport financier 2023

24-A-115

Proposé par monsieur Michaël Otis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu de payer la facture n° 1005 de Trudel Lapointe Collard CPA pour les travaux supplémentaires liés à l'audit du 31 décembre 2023, au montant de 400,00 \$ taxes en sus.

DÉVELOPPEMENT

Questival – Objets promotionnels « Riche de nature »

Information est donnée concernant la contribution de la MRC d'Abitibi-Ouest à la 3^e édition du festival culturel *Ouestival* sous forme d'objets promotionnels « Riche de nature » d'une valeur de 15 \$ chacun remis aux 200 premiers acquéreurs d'un billet ou d'un passeport pour l'évènement.

Cette contribution rejoint l'objectif du festival, soit de favoriser la fierté et le sentiment d'appartenance à l'Abitibi-Ouest.

Mise en valeur du territoire – Guillaume Beaulieu

24-A-116

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- **DE RETENIR** les services de Guillaume Beaulieu, conteur d'Abitibi-Témiscamingue, pour la création de textes visant à mettre en valeur le territoire, pour un montant maximal de 8 000 \$;
- **D'UTILISER** l'enveloppe dédiée à la réalisation des projets présentés dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat 2023-2024 à cet effet.

MATIERES RESIDUELLES

Échanges et discussion concernant les prévisions budgétaires relatives à la plateforme de compostage.

Une rencontre avec les membres du comité administratif et du comité environnement de la MRC d'Abitibi-Ouest sera convoquée afin de discuter des différents enjeux. La date ciblée est le 14 août 2024.

GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

24-A-117

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 18 h 30.

Le préfet

Le directeur général

ADOPTÉ LE : 4 septembre 2024

RATIFIÉ LE : 18 septembre 2024

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.